



Changement d'entreprise avec le meme patron

Par **VINC31770**, le **26/04/2013** à **21:31**

Bonsoir, j'espère avoir une solution à mon problème.
Voilà mon problème, je travaille dans une entreprise de plomberie chauffage depuis 31 ans et depuis quelque temps avec des difficultés financière, la patronne souhaite faire reprendre l'entreprise par un autre patron et de ce fait me propose de me garder mais dans sa deuxième entreprise de dépannage en plomberie chauffage sans perte de mon ancienneté.
Je souhaiterais savoir comment procéder au changement d'entreprise sans perdre mes droits et que me conseillez vous sachant que la deuxième entreprise rencontre également quelques difficultés.
Merci de vos réponses.

Par **pepelle2**, le **07/05/2013** à **19:41**

Attention danger, surtout avec l'ancienneté que vous avez
Lorsqu'il y a changement de propriétaire, le principe est que les contrats de travail sont maintenus. Le nouveau propriétaire, s'il restructure ou s'il change d'activité peut procéder à des licenciements éco. Pour retrouver un repreneur, il peut être tentant au vendeur (votre patronne actuelle) de faire le vide, surtout parmi les plus anciens donc théoriquement les plus payés
Donc si on vous propose une démission pour ensuite vous réembaucher dans la deuxième entreprise, ATTENTION. Vous n'avez aucune garantie qu'après avoir démissionné (sans indemnités de départ) vous serez réembauché